

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 7 JUILLET 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-225

Conseillers en exercice : 75 L'an deux mille vingt-six, le 7 juillet, à dix-neuf heures, le
Présents : 62 Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la
Absents excusés : 6 salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs : 7 convocation légale en date du 1^{er} juillet 2026, sous la
Votants : 69 Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. Thierry AUDIN, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Alberto COSTANTINI, MME Josiane BRUNEL, MME Céline CHARRIAUD, MME Elisa CHASSANG, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Éric GOMESSE, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Emmanuel HEBRARD, M. Hervé HUGON, M. Michaël MAURANNE, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Excusés :

M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, M. Gilles BIGOT, M. Axel JOURQUIN, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Raymond SALVAN.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
MME Carine CASALS donne pouvoir à MME Léa ROCHETTE
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Matthieu DUDREUIL
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Jean-Paul RESCHE donne pouvoir à M. Éric GOMESSE

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **10 JUL. 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **10 JUL. 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 - DÉCISIONS MODIFICATIVES – FIXATION DE TARIFS

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe ECHALIER

Vu le budget primitif 2026 adopté par délibération du conseil communautaire en date du 12 mai 2026 ;

Considérant les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2026 ;

Considérant les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après :

DÉPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DÉSIGNATION	MONTANT
BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTÉ					
c/2031-103	Etudes	+ 40 000 €	c/1641	Emprunt	+ 40 000 €
BUDGET ANNEXE PÔLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE					
c/21314	Constructions bâtiments culturels et sportifs	- 40 100 €			
c/21314-109-311	Constructions bâtiments culturels et sportifs	+ 50 000 €	c/1326	Aide RTE	+ 9 900 €

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2026-026 en date du 4 mars 2026 fixant les tarifs de location de la maison de santé de Chaudes-Aigues à un montant mensuel de 8.20 € HT pour /m² ;

Considérant le besoin spécifique du dentiste, locataire de ladite maison de santé, de disposer dans son local, d'un équipement de climatisation pour l'exercice de son activité (température de séchage spécifique de produits médicaux) ;

Considérant que le montant du loyer doit être ajusté pour tenir compte de l'installation de cet équipement ;

Considérant qu'il est proposé que le montant du loyer soit augmenté forfaitairement de 33.60 € TTC par mois pour ce professionnel de santé, correspondant au montant de l'installation de l'équipement, échelonné sur le période d'amortissement du prêt réalisé par Saint-Flour Communauté pour les travaux de la maison de santé de Chaudes Aigues, à savoir 15 ans ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;**

✚ **Autorise Monsieur le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants ;**

✚ **Fixe l'augmentation du loyer du professionnel de santé liée à l'installation d'un équipement de climatisation pour son local à un montant forfaitaire mensuel de 33.60 € TTC.**

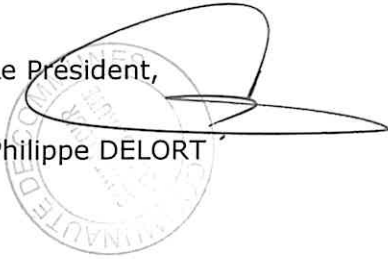
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260707-DELIB2026-225c-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

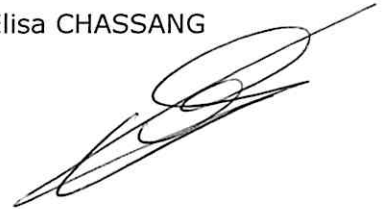
Le Président,

Philippe DELORT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke, is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMISSION" and "MINUTIER" around its perimeter.

La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke, is written in the space provided for the secretary.